



- L'équipe ressource PHARe du collège Jean Monnet est formée à la prise en charge des situations de harcèlement.
- Victime ou témoin d'une situation de harcèlement, elle est là, avec les ambassadeurs, pour t'aider !

UN ÉLÈVE AMBASSADEUR NON AU HARCÈLEMENT, C'EST UN ÉLÈVE qui s'engage à...

ROMPRE LA LOI DU SILENCE
Sensibiliser les élèves du collège,
Repérer les signes de harcèlement,
Convaincre les victimes d'en parler.

AGIR EN EQUIPE
Se former à la question
du harcèlement à l'école,
avec les adultes du collège,
dont l'équipe PHARe.

MOTIVER TOUT LE MONDE
Proposer et aider à l'organisation
d'actions de prévention,
Créer des supports de sensibilisation
(affiches, flyers ...).

Ce n'est pas un élève
qui est là pour
**REGLER SEUL
LA SITUATION
DE HARCELEMENT.**

Il n'est pas
un justicier, un médiateur,
un témoin passif,
ou le chef de ses camarades.



- Nous sommes des élèves, ambassadeurs N.A. H. (Non au Harcèlement). Avec l'équipe PHARe du collège, nous sommes là pour vous écouter et vous aider !
-
-
-

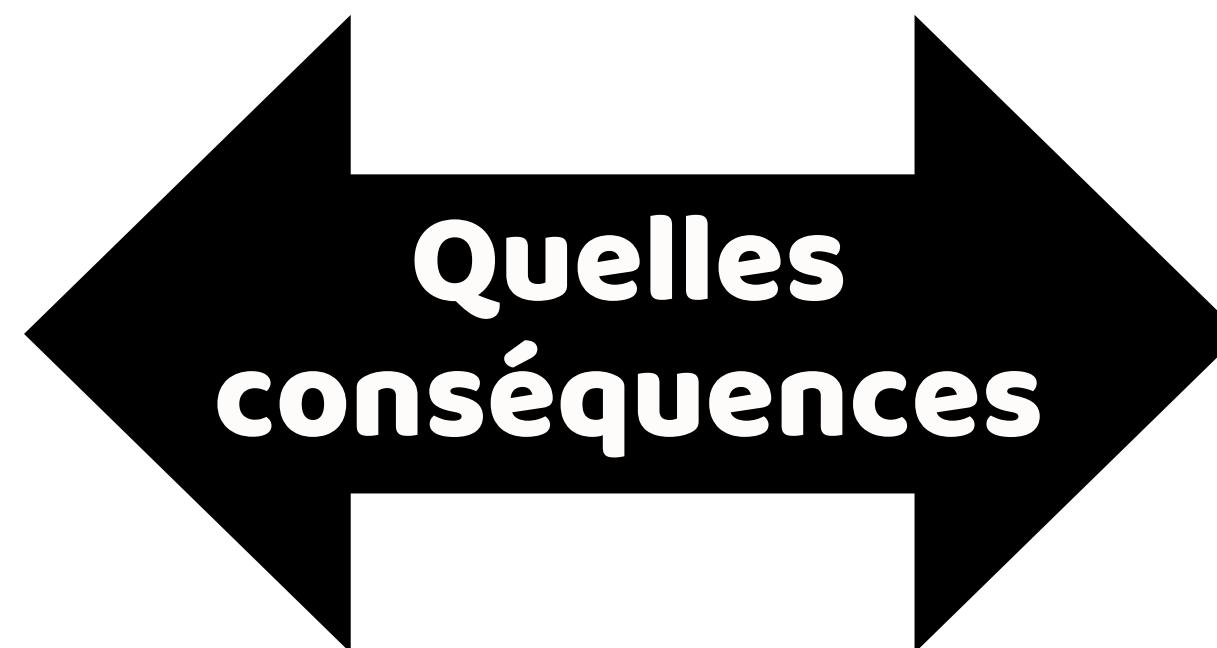


C'est quoi le harcèlement scolaire ?



Pour la victime...

Baisse des notes
Peur
Isolement
Angoisse
Incapacité à venir au collège
Suicide
Renfermement sur soi-même
Mal-être
Perte de confiance en soi



Pour le harceleur...

Le harcèlement scolaire est un délit passible de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende.
Cette peine peut monter jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende si le harcèlement a conduit la victime à se suicider ou à tenter de se suicider.

 Et le témoin qui ne dit rien devient **complice !**

Que tu sois victime ou témoin, tu DOIS en parler

A un ami
A tes **Parents**
A un membre de la Vie Scolaire
A un ambassadeur N. A. H.
A un professeur
A un membre de l'équipe **PHARE**
A un adulte de confiance

Ou prendre ton téléphone !

